

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif au déclassement du Château de Caen, du fort Saint-Louis, de Cette, de la place de Port-Louis et de divers ouvrages, et au classement des lignes de Loc-Malo. (N° 274, session 1881). — Nommée le 14 juin 1881.

MM.

- 1^{er} BUREAU : GÉNÉRAL VICOMTE DE LA JAILLE.
2^e — COMTE HENRI DE LUR-SALUCES.
3^e — COLONEL MEINADIER.
4^e — AMIRAL JAURÉGUIBERRY.
5^e — COMTE DE TRÉVENEUC.
6^e — AMIRAL DE DOMPIERRE-D'HORNOY.
7^e — GÉNÉRAL DUBOYS-FRESNEY.
8^e — GÉNÉRAL PÉLISSIER.
9^e — GÉNÉRAL GUILLEMAUT.

Séance du 16 Juin 1881.

M^{me} Le Directeur, Commissaire de deux bureaux
pour l'examen de projets de loi relatifs au développement
du réseau de chemins de fer, au fort Louis de l'île,
de la place de la Courbe et de la place de la
Mairie, ont nommé pour Président

M^r Le Général Dubois-Fresnay,

pour Secrétaire et rapporteur M^r Le Général
de La Fayette.

Ont été présents M^{me} Le Général Fauriquiberry,
G^{ral} Dubois-Fresnay, de la place de la Courbe,
Meynadier, de la Courbe, G^{ral} de La Fayette.

Le G^{ral} de La Fayette fait connaître les
détails de la fortification, qui est favorisée
aux développements proposés, et au cas échéant
des lignes de la Courbe, et à la formation
du bastion 17 de la place de la Courbe, au Bastion de la Courbe.

M^r de la Courbe fait quelques observations
au sujet de la dépense qui peut résulter
de la mise en état des lignes de la Courbe. Il émet
le vœu que cette dépense soit limitée au
strict nécessaire, sans rien négliger cependant
pour la défense utile.

M^r Le Général Fauriquiberry donne quelques
détails sur l'état de la batterie de la Courbe de
la Courbe, qui n'est plus aujourd'hui de valeur,
par suite de la construction de nouveaux
ouvrages pour la défense, dont les murs sont beaucoup
plus élevés.

La séance est levée à 11 h 3/4

Le rapporteur
G^{ral} de La Fayette

Le Président
G^{ral} Dubois-Fresnay